



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2023 - 23

COTISATION 2023 AU GIP INFORMATIQUE DES CDG

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 25 mai à 16 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 20

Quorum : **16**

Date de convocation : 17 mai 2023

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie - Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert - Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck - Maire de Châlette sur Loing
- Monsieur BRICHARD Gérard - Maire de Desmonts
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne - Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur TURPIN Joël - Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane - Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame LEVY Véronique - Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur NERAUD Frédéric - Conseiller municipal de Ferrières en Gâtinais
- Monsieur CAMMAL Francis - Président de la Communauté des Communes Giennoises
- Madame MARTIN Pauline - Présidente de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
- Madame FLEURY Line - Vice-Présidente du Conseil Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURAND-GABORIT Anne | à | Monsieur GONET Grégory |
| - Madame DESNOUES Véronique | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur HARDOUIN Patrick | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Monsieur NIEUVIARTS Hervé | à | Monsieur FEVRIER Albert |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame GALZIN Florence |

Etaient absents et excusés :

Monsieur RAT Emmanuel - Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Monsieur JACQUET David - Madame GAY Catherine

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Monsieur Jean-Michel PELLÉ, Vice-Président, expose que par délibération en date du 28 novembre 2016 le Conseil d'Administration s'est prononcé en faveur de l'adhésion du Centre de Gestion du Loiret au GIP informatique des CDG, visant à mutualiser les moyens informatiques à destination de l'ensemble des Centres de gestion.

La convention constitutive de ce GIP a été approuvée par arrêté interministériel en date du 9 juin 2017.

Le GIP appelle chaque année auprès de chaque adhérent une cotisation qui représente sa participation au fonctionnement administratif du GIP, indépendamment de l'utilisation éventuelle des applications qui appellera en temps utile une contribution spécifique.

Le montant de l'appel à cotisation 2023 est calculé sur la base du nombre d'agents (titulaires et contractuels) recensé lors des élections professionnelles de 2022. Le montant par agent reste fixé à 0,35€, comme précédemment.

La cotisation annuelle 2023 s'élève ainsi à 3264,10€, qu'il est proposé de verser en une seule fois.

Approuvé à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 02 juin 2023

La Présidente



Florence GALZIN